



CENTRE SPORTIF DE NORMANDIE

Centre de Ressources du Sport de Haut Niveau



TARIFS 2017 - 2018

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 20 JUIN 2017





CENTRE SPORTIF DE NORMANDIE

- LES OBJECTIFS -

- **OFFRIR UN HEBERGEMENT ADAPTE AUX SPORTIFS DE HAUT NIVEAU.**
- **PROPOSER UN HEBERGEMENT ET DES SERVICES LES WEEK-ENDS ET LES VACANCES SCOLAIRES.**
- **COORDONNER DES SERVICES PERMETTANT LA REALISATION DU DOUBLE PROJET, SCOLAIRE ET SPORTIF.**
- **OFFRIR DES CONDITIONS D'ENTRAINEMENT ET DES SERVICES ADAPTES AU SPORT DE HAUT NIVEAU.**
- **INTEGRER LE CENTRE SPORTIF DE NORMANDIE AU RESEAU NATIONAL « GRAND INSEP »**





CENTRE SPORTIF DE NORMANDIE

- LA STRUCTURE -

→ **84 PLACES D'HEBERGEMENT : CHAMBRES DOUBLES (CO-GESTION LYCEE LAPLACE - CSN)**

L'hébergement est sous la responsabilité du Lycée Laplace du dimanche 20h au vendredi 18h. Pour les week-ends et les vacances scolaires, les sportifs sont placés sous la responsabilité du Centre Sportif de Normandie.

→ **DES ESPACES A DISPOSITION DES SPORTIFS DE HAUT NIVEAU ET DES ENTRAINEURS :**

Un dojo et une salle de musculation.

Des bureaux pour les entraineurs, des salles de réunion et d'analyse vidéo.

Un espace détente et de restauration.

Un espace médical et paramédical.





CENTRE SPORTIF DE NORMANDIE

- L'ENCADREMENT -

MONSIEUR MARC COLLYER – RESPONSABLE SPORT DE HAUT NIVEAU – COORDINATEUR DE LA STRUCTURE.

Fonctionnaire du Ministère des Sports placé par la DRDJSCS de Normandie au Centre Sportif de Normandie.

 02.52.37.01.59

 m.collyer@sport-normandie.fr

MADAME LORETTE MOREL – ASSISTANTE DU COORDINATEUR.

Salariée du CSN en charge du suivi quotidien des sportifs, du suivi médical et du secrétariat.

 02.52.37.01.60

 lorette.morel@sport-normandie.fr

DOCTEUR EMMANUEL REBOUSIERE – SPECIALISE EN MEDECINE DU SPORT

Salarié du CSN en charge du suivi médical réglementaire, de la coordination médical et des soins.

MONSIEUR OLIVIER ESCURAT – MASSEUR KINESITHERAPEUTE. OSTEOPATHE



POUR L'HEBERGEMENT LE WEEK-END ET LES VACANCES SCOLAIRES

- *Des assistants d'éducation en charge de la surveillance et l'organisation de la vie quotidienne.*
- *Des personnes chargées du nettoyage et de l'entretien de la structure.*



CENTRE SPORTIF DE NORMANDIE

- LES SERVICES -

COORDINATION ET SUIVI DE LA VIE QUOTIDIENNE DES SPORTIFS.

- *Accueil physique, coordination de la vie quotidienne du sportif et suivi partagé avec le « Portail de Suivi Quotidien du Sportif », logiciel du Ministère des Sports et de l'INSEP.*
- *Mise à disposition des salles de réunions, salle vidéo, bureaux pour les sportifs et les entraîneurs.*
- *Espace détente et animations pour les sportifs.*

L'ENTRAÎNEMENT SPORTIF

- *Mise à disposition de la salle de musculation, du dojo et de la salle d'analyse vidéo.*
- *Espace de travail et accès internet pour les coordonnateurs et entraîneurs des pôles.*
- *Organisation des créneaux pour les installations sportives à proximité du CSN.*

LA FORMATION ET L'INSERTION SOCIO PROFESSIONNELLE DU SPORTIF

- *Aménagement des emplois du temps en lien avec les établissements scolaires et le Rectorat.*
- *Suivi scolaire en lien avec les responsables des pôles et les établissements scolaires.*
- *Soutien et tutorat scolaire.*

LE SUIVI MEDICAL ET PARAMEDICAL

- *Des espaces dédiés au médical et soins kiné dans le Centre Sportif de Normandie.*
- *Coordination du suivi médical réglementaire, des prises de rendez-vous et du suivi des soins.*
- *Médecin du sport consultable tous les jours : au CSN (2 fois par semaine) et tous les jours à l'Institut Régional de Médecine du Sport (5 minutes en tramway) sur prise de rendez-vous coordonné par le CSN.*
- *Masseur kinésithérapeute – ostéopathe au CSN deux fois par semaine.*
- *Accès facilité aux services d'imageries (radiologie, IRM, ...) et aux médecins spécialistes du CHU de Caen.*





CENTRE SPORTIF DE NORMANDIE



- LES TARIFS -

La responsabilité de l'hébergement est partagé entre le Lycée Laplace (du dimanche 20h au vendredi 18h) et le CSN (week-ends et vacances scolaires). En semaine, le CSN assure la responsabilité des espaces sportifs et administratifs ainsi que la coordination des services aux sportifs.

Le **coût de l'internat du dimanche soir 20h au vendredi 18h** (avec petit déjeuner, déjeuner et diner) est versé au **Lycée Laplace**.



Pour, **les services aux sportifs en semaine et l'hébergement les week-ends et les vacances scolaires**, le coût des prestations est dû au **Centre Sportif de Normandie**.

HEBERGEMENT ET SERVICES EN SEMAINE, HORS WEEK-ENDS ET VACANCES SCOLAIRES*

 LYCÉE LAPLACE CAEN LYCÉE DES TRAVAUX DE LA MAIRIE ET DES TRAVAUX PUBLICS	Hébergement (Petit déjeuner, déjeuner, diner)	1 500€
	Services et ressources aux sportifs	800€

*L'accès à la chambre le week-end est possible pour un motif sportif ET à la demande du responsable du pôle.

HEBERGEMENT ET SERVICES EN SEMAINE, WEEK-ENDS ET VACANCES SCOLAIRES INCLUS

 LYCÉE LAPLACE CAEN LYCÉE DES TRAVAUX DE LA MAIRIE ET DES TRAVAUX PUBLICS	Hébergement (Petit déjeuner, déjeuner, diner)	1 500€
	Services et ressources aux sportifs + Hébergement week-ends et vacances scolaires	3 800€

Le paiement des prestations au Centre Sportif de Normandie se fera trimestriellement. Le CSN adressera chaque trimestre aux familles une facture précisant les modalités de règlement.





CENTRE SPORTIF DE NORMANDIE



02.52.37.01.60



160 bis, rue de la delivrande 14 000 Caen



lorette.morel@sport-normandie.fr